REGION GUADELOUPE Magazine

 # JUIN 2022

REGION GUADELOUPE
Archipel d'Avenir

ÉDITORIAL

CHÈRES GUADELOUPÉENNES,
CHERS GUADELOUPÉENS,

Notre bel archipel n'a pas été épargné par la soudaine et brutale pandémie de la COVID-19. Si les crises successives nous ont rappelé notre vulnérabilité, elles ont aussi été les révélatrices de notre solidarité, de notre humanité et surtout de notre résilience.

La réactivité et la coordination des différents services régionaux ont permis de cerner les besoins et de proposer des solutions adaptées visant à soutenir les acteurs et secteurs socio-économiques les plus affectés. La Collectivité régionale a su ainsi maintenir un dialogue fructueux avec les différents partenaires pour répondre rapidement et efficacement à l'urgence.

Notre objectif est bien évidemment de relancer durablement l'activité économique, particulièrement les très petites entreprises, qui ont été fortement affectées par les nombreux mois de confinement et les incertitudes.

Construire les conditions d'une relance pérenne et résiliente est l'ambition de cette équipe renouvelée qui multiplie les initiatives et investissements pour renforcer l'économie verte et bleue permettant ainsi à notre archipel d'atteindre une souveraineté alimentaire dans un monde où les vulnérabilités sont de plus en plus nombreuses.

Tout en cherchant à contrer les conséquences négatives de la crise sanitaire, la Collectivité régionale s'applique également à poursuivre ses engagements destinés à l'amélioration durable du cadre de vie des Guadeloupéennes et des Guadeloupéens.

En matière de développement économique, nous voulons libérer le plein potentiel créatif de nos entrepreneurs et inscrire la Guadeloupe dans une transformation accélérée de son économie. Cela consiste, par exemple, à booster les filières créatrices de richesses et d'emplois (économie sociale et solidaire) et d'encourager les initiatives relatives à l'agroécologie, l'agro-transformation ou encore la pêche.

La Région Guadeloupe mise particulièrement sur ses jeunesses. S'agissant de la formation professionnelle, nous souhaitons être au plus près des acteurs, renforcer les actions de proximité, afin de déployer les offres de formation sur notre territoire à destination des jeunes.

Nous continuerons également à investir dans l'aménagement du territoire tout en protégeant la biodiversité exceptionnelle de notre archipel et en favorisant l'épanouissement de la population (renforcement des équipements médicaux de pointe, des politiques en matière de culture et de sport) tout en agissant pour l'accompagnement des communes.

Les yeux rivés sur nos objectifs, il s'agit désormais de reconquérir notre souveraineté économique et d'inscrire notre territoire sur une trajectoire vertueuse : autonomie énergétique, souveraineté alimentaire, zéro déchet à l'horizon 2035.

La Région Guadeloupe a su être aux côtés des Guadeloupéens pendant la crise et continuera de l'être encore et toujours !

Sé ansanm nou ké rivé !

Ary CHALUS
Président de la Région Guadeloupe

06

SOUTENIR

◆ Les 3 R de la Région : Réactivité, Rapidité, Réponses

◆ Gagner le défi de la relance

12

DÉVELOPPER

◆ Guadeloupe doit rimer avec puissance agricole et souveraineté alimentaire

◆ Pêche et aquaculture : des secteurs à relancer et structurer

◆ 3 clefs pour la « relance » : attractivité, qualité et visibilité

◆ Défi majeur : être aux côtés des fers de lance de l'économie

22

BOOSTER

◆ Avec l'Economie sociale solidaire, de très belles perspectives

◆ Attention, grands travaux en cours !

◆ Pour le numérique, des investissements incontournables

◆ L'agroécologie, une clé essentielle pour le futur

30

FORMER

◆ En matière d'éducation, une offre plurielle et adaptée

◆ Formation professionnelle : répondre aux besoins, un impératif

◆ Ne laisser personne sur le bord de la route !

76

TRIBUNE DU GROUPE « PÉYI GWADLOUP »

Région Guadeloupe
Avenue Paul Lacavé, Petit-Paris
97 109 Basse-Terre Cédex
Téléphone : 0590 80 40 40
www.regionguadeloupe.fr

38

AMÉNAGER

◆ Construction et rénovation : focus sur 15 chantiers majeurs en Guadeloupe

◆ Pour une circulation fluide et sereine en Guadeloupe

◆ Halte aux pertes d'énergie !

◆ De la nécessité de tendre vers l'autonomie énergétique

◆ Crise de l'eau potable : aux grands maux, les grands remèdes !

◆ Bientôt le très haut débit accessible à tous

50

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT

◆ Pour des habitants en santé, un soutien régional de poids

◆ Focus sur 4 projets du Plan de relance régional

◆ Guadeloupe, terre d'une richesse culturelle à mettre en lumière

◆ La Guadeloupe, terre de sport et de champions à jamais !

◆ Avec l'ARSAH, une solution pour l'habitat optimisée

60

PROTÉGER

◆ Face aux menaces, soyons prêts !

◆ Non aux montagnes de déchets

◆ Les sargasses, un mal à transformer en potentiel

◆ Une biodiversité à sauvegarder à tout prix

70

FINANCER

◆ Une Région stratège et agile

◆ Un mot d'ordre : gérer efficacement

78

LA RÉGION GUADELOUPE STRATÈGE EN 2022

Directeur de la publication : Direction du Cabinet
Rédacteur en chef : Directeur de cabinet
Rédaction : Direction de la communication
Photos : Région Guadeloupe

Facebook : @RegionGuadeloupe
Twitter : @CRGuadeloupe
Instagram : @RegionGuadeloupe

SOUTENIR

Stratège, la Région Guadeloupe pose depuis des années les rouages indispensables posant les bases d'un nouveau modèle économique. Grâce aux actions déjà menées, à sa capacité à répondre aux besoins, la Collectivité régionale a pu agir efficacement dès le début de la crise Covid-19.

Elle a montré une disponibilité à toute épreuve pour dialoguer, anticiper et décider. Elle a été en première ligne pour informer et sensibiliser sur la pandémie, mais aussi décider et mettre en œuvre des solutions pour contrer la propagation du virus, soutenir tous les acteurs et secteurs affectés par les conséquences des mesures de restrictions.

La Collectivité régionale s'appuie sur son plan de relance, financé à hauteur de 500 millions d'euros pour les deux prochaines années. Priorité : que la Guadeloupe retrouve dynamisme et croissance.

LES 3 R DE LA RÉGION : RÉACTIVITÉ, RAPIDITÉ, RÉPONSES

Agir rapidement et efficacement. La crise Covid-19 et les mesures pour lutter contre la propagation du virus ont eu des conséquences négatives sur nombre de secteurs socioéconomiques. La Région Guadeloupe a su rapidement cerner les besoins et adopter suite aux concertations avec les socioprofessionnels des solutions adaptées aux urgences.

Afin d'apporter des réponses pertinentes à la crise, la Collectivité régionale a allié consultation et actions. En effet, elle est notamment allée à la rencontre des acteurs économiques, secteur par secteur, pour entendre leurs préoccupations et mieux comprendre leurs attentes. Confortée par ces échanges, elle a pu prendre les décisions qui s'imposaient, en allouant les financements nécessaires.

Ainsi, la Région Guadeloupe a été l'une des premières autorités de gestion de fonds européens à prendre en compte « l'initiative d'investissement en réaction au coronavirus » adoptée par le Parlement européen le 26 mars 2020 et complétée le 23 avril ; cette mesure encourageant à utiliser les liquidités disponibles pour financer des investissements urgents face à la crise. La Collectivité régionale a donc modifié son programme, FEDER (le fonds européen de développement régional)/ FSE (Le Fonds social européen) et dégagé une enveloppe de 16,6 millions d'euros pour des solutions clés :

◆ financer des partenariats technologiques entre entreprises innovantes, centres et organismes de recherche pour le développement et le déploiement rapide d'innovations face aux multiples défis liés à la crise du Covid-19 ;

◆ mettre en place le dispositif Prêt Rebond qui permet aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) impactées de renforcer leur trésorerie ;

◆ financer des équipements de santé type masques, gants, matières premières pour la fabrication de solutions hydro alcooliques et de masques en tissu sur le territoire, à destination des collectivités (les équipements destinés aux établissements de santé étant pris en charge sur le Programme Opérationnel géré par l'Etat) ;

◆ acheter et distribuer des masques aux

entreprises afin que leurs salariés puissent se protéger des risques de contamination au COVID-19 ;

◆ accompagner des collectivités dans leur migration vers le télétravail via l'achat d'équipements informatiques et de logiciels ;

◆ mettre à disposition des équipements informatiques afin de lutter contre le risque de décrochage scolaire ;

◆ accompagner des centres de formation désireux d'acquérir des outils de formation et d'orientation à distance.

Par ailleurs, à la demande de la Région Guadeloupe, une mesure financée par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) a été adoptée en août 2020. Afin de pallier les problèmes de trésorerie ayant surgi suite à la crise, des aides européennes ont été mises en place :

◆ **7 000 euros** pour les agriculteurs pour qu'ils puissent assurer la continuité de leurs activités ;

◆ **50 000 euros** pour les petites entreprises exerçant des activités de transformation, de commercialisation ou de développement de produits agricoles.

Au total, 254 dossiers ont été approuvés pour un montant total d'environ 3,24 millions d'euros.

« NOUS AVONS FAIT PREUVE DE VOLONTARISME, D'INNOVATION À TRAVERS DES DISPOSITIFS ADAPTÉS ET DESTINÉS AUX SECTEURS LES PLUS AFFECTÉS. »

Ary Chalus,
président de la Région Guadeloupe

GAGNER LE DÉFI DE LA RELANCE

Pas à pas. La Région Guadeloupe sait qu'elle a et aura fort à faire pour relancer l'activité fortement bouleversée par des mois de confinement, de lutte contre le coronavirus, d'incertitudes. Sa stratégie est claire : mettre en œuvre un plan de relance articulé en deux temps forts.

À court terme, elle s'est fixée pour objectif de soutenir la relance rapide de l'économie, via deux leviers : la reprise accélérée de la commande publique et l'octroi d'aides et subventions aux entreprises. Au total, ce sont plus de 500 millions d'euros qui vont être investis par la Région Guadeloupe dans les deux ans à venir ; 30 millions seront dédiés aux financements visant à soutenir les très Petites, petites et moyennes entreprises de l'archipel.

A moyen terme, la stratégie régionale est de ramener l'économie guadeloupéenne sur une trajectoire de croissance durable et inclusive. Aussi, huit priorités ont été définies :

◆ assurer la pérennité des entreprises et favoriser la création d'emplois ;

◆ structurer et développer des filières stratégiques ;

◆ investir dans les infrastructures essentielles pour le développement et la sécurité du territoire et de sa population ;

◆ réussir la transition écologique du territoire ;

572 ENTREPRISES ONT D'ORES ET DÉJÀ BÉNÉFICIÉ DU DISPOSITIF D'AVANCE REMBOURSABLE S'INSCRIVANT DANS CADRE DU PLAN DE RELANCE COVID-19, CE QUI REPRÉSENTE UN MONTANT DE 3,8 MILLIONS D'EUROS.

◆ réussir la transition numérique du territoire ;

◆ investir dans le capital humain en renforçant les actions en faveur de la jeunesse ;

◆ investir dans l'aménagement du territoire en équipement sportifs et structures culturelles de qualité ;

◆ renforcer l'attractivité de la Guadeloupe par le marketing territorial et le développement de pôles d'excellence.

REACT EU, UN OUTIL TRÈS PRÉCIEUX

Grâce à cette initiative de la Commission Européenne pour la relance entre 2020 et 2021, la Région Guadeloupe peut allouer des ressources supplémentaires pour soutenir :

◆ ***les produits et services de santé et les PME (fonds de roulement, aide à l'investissement) ;***

◆ ***les investissements complémentaires en faveur de la double transition numérique et bas-carbone ;***

◆ ***les investissements d'infrastructures dans les services de base aux publics, et dans les secteurs les plus impactés par la crise ;***

◆ ***l'éducation, la formation et le développement des compétences, en particulier pour les transitions vertes et numériques.***

Pour l'année 2021, l'enveloppe se montait à 134,7 millions d'euros, à laquelle viendra s'ajouter une autre de 44 millions pour 2022. A noter que les projets peuvent être financés jusqu'à 100% et jusqu'en 2023.

DÉVELOPPER

Sans acteurs économiques solides et dynamiques, point de développement pérenne ! C'est la raison pour laquelle La Région Guadeloupe, forte de son rôle de chef de file de l'économie, a multiplié les initiatives pour les écouter, conseiller, accompagner de manière multiforme.

Nombre de secteurs ont été fortement touchés par la crise Covid-19, avec des activités au ralenti ou complètement à l'arrêt durant les périodes de confinement. A cela s'ajoutent d'autres défis : hausse des tarifs des carburants et du gaz, augmentation des prix, difficultés à s'approvisionner en matériaux, produits...

L'heure est donc plus que jamais aux actions pour retrouver une croissance durable, dont bénéficieront tous les habitants.

GUADELOUPE DOIT RIMER AVEC PUISSANCE AGRICOLE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

La Guadeloupe doit embrasser un nouveau modèle économique, en ayant dans le viseur la souveraineté alimentaire. Pour cela, il s'agit de développer la croissance verte, de renforcer les acteurs de l'agriculture, l'agro-foresterie, l'agro-transformation, des secteurs essentiels pour y parvenir.

Avec plus de 80% de notre alimentation qui est importée, il reste bien des efforts à faire pour davantage consommer local. Côté secteur agricole, nombre de jeunes formés recherchent de la surface foncière, le nombre de départs à la retraite étant peu élevé. De plus, la filière doit structurer l'approvisionnement et la distribution.

Pour la Région Guadeloupe, il est impératif que l'agriculture guadeloupéenne évolue pour devenir plus compétitive, durable, vectrice de croissance, tout en préservant la santé des consommateurs et l'environnement. Elle a donc augmenté le budget régional pour l'agriculture qui est passé de 5 millions d'euros en 2015 à 10 millions en 2021 (avec une part de 95% en investissement). Ainsi, 417 entreprises agricoles de 2016 à 2020 se sont vu allouer 36,5 millions d'euros de crédits.

LA MAISON RÉGIONALE DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DE LA PÊCHE ET DE L'AGRICULTURE (MAROPA), SITUÉE À BAIE-MAHAULT, FAVORISE L'INDISPENSABLE STRUCTURATION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES.

La Collectivité régionale a financé des thèses d'avenir pour jeunes doctorants, via des conventions avec des laboratoires de recherche comme l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE). Par ailleurs, les filières bovine et caprine ont été accompagnées durant les périodes de sécheresse en juillet 2020, la filière melon dans le

cadre de l'aide à l'export (compenser le surcoût des vols), en avril 2021.

A noter que la Région Guadeloupe alloue des aides à l'investissement, pour la modernisation et la relance des exploitations, la promotion de la production agricole, le soutien aux activités de développement rural, l'installation et le soutien d'agriculteurs de plus de 40 ans.

Enfin, les projets structurants tels que Lizin Santral de la Communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT), l'Agropark Cavraïbes Excellence de Cap Excellence ou encore l'Eco-ferme 3.0 dans le nord et le sud Basse-Terre participeront au dynamisme des secteurs, d'où un appui régional fort.

FOCUS SUR MYDITEC

Le secteur agricole bénéficie d'un atout supplémentaire : une plateforme d'optimisation des processus de productions agricoles en développement expérimental, en partenariat avec les exploitants et Myditec, startup guadeloupéenne qui met à disposition des agriculteurs des objets connectés qui collectent des données consultables en ligne.

PÊCHE ET AQUACULTURE : DES SECTEURS À RELANCER ET STRUCTURER

La croissance bleue comme pilier de développement, tel est l'une des ambitions de la politique de la Région Guadeloupe qui, pour ce faire, s'appuie sur l'incroyable potentiel maritime de l'archipel.

Cependant, des défis doivent être relevés, les secteurs de la pêche et de l'aquaculture étant à la peine à cause de multiples problématiques : chlordécone, sargasses, houles cycloniques, mais aussi vieillissement des socioprofessionnels, problèmes de conformité, manque de structuration.

Preuve de l'ambition en matière de croissance bleue, la Collectivité régionale

75 BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PLAN DE COMPENSATION DES SURCOÛTS.

BUDGET : 1 MILLION D'EUROS.

a créé une direction dédiée en 2015, dont le budget est passé de 750 000 euros au départ à 4 millions d'euros en 2021.

Autres chiffres clés à retenir :

◆ 504 entreprises de pêches et d'aquaculture régulièrement actives ont bénéficié d'aides exceptionnelles forfaitaires entre 2016 et 2021 ;

◆ 11 ports bénéficiaires (5 départementaux et 6 communaux) d'investissements prioritaires du Plan Régional d'Organisation et d'Équipements des Ports de Pêche (PROEPP) pour un montant de 3,2 millions d'euros ;

◆ 379 dossiers déposés entre 2016 et 2020 dans le cadre des 5 dispositifs de financements régionaux pour accompagner la structuration de la pêche et de l'aquaculture (11 millions d'euros de crédits alloués);

◆ le Comité Régional des Pêches (CRPMEM IG) a été financé à hauteur de 1,3 million d'euros, le Syndicat des Producteurs Aquacoles (SYPAGUA) et le Cluster Maritime Guadeloupe 175 000 euros.

LES ENTREPRISES FORTEMENT TOUCHÉES PAR LA CRISE SANITAIRE SERONT ACCOMPAGNÉES DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE RÉGIONAL (6 MILLIONS D'EUROS DURANT CINQ ANS).

3 CLEFS POUR LA « RELANCE » : ATTRACTIVITÉ, QUALITÉ ET VISIBILITÉ

Le tourisme est un important levier de croissant. Après avoir atteint l'objectif d'un million de visiteurs de séjour et de croisière en 2019, l'optimisme était de mise pour l'avenir. La Région Guadeloupe œuvre pour le développement d'un tourisme durable, diversifié, profitant à tous.

La Guadeloupe comporte tant d'atouts touristiques qui en font une destination attractive ! En dépit des impacts négatifs de la crise, la Collectivité régionale s'est donc fixée comme objectif d'atteindre trois millions de visiteurs chaque année, à long terme.

Elle a identifié trois axes d'action :

- la montée en gamme des hôtels et petites structures hôtelières ;
- la modernisation des infrastructures portuaires/aéroportuaires et de loisirs ;
- le rééquilibrage du territoire et de l'offre touristique.

La clientèle est de plus en plus exigeante en matière d'hôtels, les attentes des visiteurs internationaux visés sont grandes, en termes de qualité de services et de prestations. Les établissements hôteliers doivent être en mesure d'y répondre en réalisant des travaux de rénovation et de modernisation.

Grâce à l'appui de la Région Guadeloupe, l'hôtel Saint-Georges à Saint-Claude a rouvert, en recrutant 30 Guadeloupéens. Par ailleurs, La Toubana à Sainte-Anne a effectué des travaux majeurs, obtenu une 5e étoile, ce qui a permis de maintenir 45 emplois et d'en créer 10 supplémentaires, avec de nouvelles cibles de visiteurs européens et nord-américains.

Autres succès : la rénovation du Club Med qui a, de plus, nécessité le recours à 33 entreprises locales, et celle du Relais du Moulin, ainsi que la réhabilitation de l'hôtel Arawak avec une montée en gamme à 4 étoiles et la création d'une trentaine de nouveaux emplois. La Collectivité régionale a décidé d'accompagner l'Auberge de la Vieille Tour, hôtel 4 étoiles, pour des travaux

CHAQUE ANNÉE, ENVIRON 10 MILLIONS D'EUROS SONT INJECTÉS DANS L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE, PRÈS DE 7 MILLIONS EN MOYENNE SONT ALLOUÉS AU COMITÉ DU TOURISME DES ÎLES DE GUADELOUPE.

de mise à niveaux des installations.

A noter que les entreprises peuvent solliciter deux dispositifs régionaux : l'aide à la transformation digitale et politique numérique de commercialisation, dont le Jardin botanique de Deshaies a bénéficié, par exemple, ainsi que le soutien aux produits et animations touristiques.

40 STRUCTURES ACCOMPAGNÉES DEPUIS 2016

Les aides régionales depuis 2016 ont bénéficié à 40 structures d'hébergement privé (hors hôtels 4* et plus et minimum 3 étoiles). Le taux d'aides est en moyenne de 45% du coût total éligible et peut concerner la création/construction, ou bien la rénovation/modernisation d'unités. Une bonification de 10 points d'aide a été accordée pour les projets hors tourisme traditionnel.

A noter qu'entre 2016 et 220, ce sont 112 associations, établissements publics et entreprises qui ont obtenu des aides.

LA GUADELOUPE ORGANISERA LE « SPIRITS SÉLECTION », CONCOURS INTERNATIONAL DES SPIRITUEUX DU 20 AU 23 JUIN 2022.

Une première, intéressante pour le territoire, puisque l'événement prestigieux réunit une vingtaine de nationalités et un jury d'environ 100 experts du monde (des acheteurs ou distributeurs).

DÉFI MAJEUR : ÊTRE AUX CÔTÉS DES FERS DE LANCE DE L'ÉCONOMIE

Bien consciente du rôle majeur des entreprises en matière de création d'emplois et de richesses, la Région Guadeloupe propose une palette de dispositifs importante pour les accompagner concernant leur développement, leurs besoins.

Entre 2015 et 2021, 1052 entreprises ont bénéficié de l'Aide Régionale au démarrage et au développement d'activités (ARDDA) et l'Aide Régionale à l'investissement et à la création d'emploi (ARICE). Montant total : 20 millions d'euros.

Le soutien régional a aussi contribué à renforcer et diffuser l'innovation et les usages du numérique dans les entreprises, via différents dispositifs :

◆ le chèque Innovation et l'aide régionale à la recherche au développement et à l'innovation ;

◆ l'appui à la recherche et au développement dans le domaine de l'agriculture connectée ;

◆ une convention de partenariat signée avec Outre-Mer Network (OMN) pour un réseau de valorisation de la tech ultramarine ;

◆ 10 entreprises lauréates du dispositif d'accompagnement I-IDDEACTE (Diffusion, Détection et Accompagnement Territorial à l'Innovation), pour stimuler l'entrepreneuriat innovant pour TPE dans les domaines des économies verte et bleue, du tourisme, développement durable, de la santé, du numérique ;

◆ le dispositif Technologies de l'Information et de la Communication consistant à accompagner des PME en projets d'investissements numériques ;

◆ l'adoption de la charte du réseau régional d'innovation de la Guadeloupe signée avec 11 partenaires et lancement de l'appel à projets "I-NOVA" (pour les TPE de moins de 20 salariés).

Enfin, les entreprises qui peuvent partir à la conquête de l'international ont à leur disposition des sessions de formation.

Les activités exercées localement ont bénéficié d'un soutien important, à travers le levier de l'octroi de mer : 60 millions d'euros d'exonérations internes et 31 millions d'exonérations externes durant la dernière mandature.

GUADELOUPE
POP
NOVEMBER

BOOSTER

Des secteurs aux grands potentiels, la Guadeloupe n'en manque pas. Économie sociale et solidaire, énergies renouvelables, agroforesterie, et bien sûr numérique et innovation...

La Région Guadeloupe a identifié plusieurs filières dont le développement sera vecteur de création de richesses et d'emplois.

Avec comme préoccupation constante de préparer l'avenir, la collectivité régionale est aux côtés des acteurs concernés pour leur fournir soutiens, notamment financiers, et permettre ainsi qu'ils enregistrent des succès qui bénéficieront aux Guadeloupéens à long terme.

AVEC L'ÉCONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE, DE TRÈS BELLES PERSPECTIVES

Méconnue, et pourtant si prometteuse ! L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe les entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations ou encore fondations, fonctionnant suivent un principe de solidarité et d'utilité sociale.

Ce sont des acteurs économiques intéressants par le fait qu'elles privilégient le service rendu avant le profit, les emplois de proximité.

La Région Guadeloupe entend donc favoriser son développement.

Convaincue que l'ESS fait partie des secteurs d'avenir, la collectivité régionale a défini 4 orientations :

- informer et former autour de l'ESS,
- structurer le réseau des acteurs,
- promouvoir les nouvelles formes d'économie collaborative
- et développer les nouvelles offres d'ingénieries financières pour les acteurs.

En 2018, la Convention d'agrément de la Chambre régionale de l'ESS entre la Région, le Département et l'Etat pour une gouvernance concertée de l'ESS a été signée. L'année suivante, se sont tenus le premier séminaire des financeurs de l'ESS, puis la première Conférence régionale de l'ESS en Guadeloupe.

L'ESS s'est vu allouer près d'1 million d'euros sur la dernière mandature de la Région Guadeloupe.

La création du Fonds Territorial de Secours a été soutenue à hauteur de 300 000 euros, l'implantation régionale de France Active, réseau associatif qui aide à la création d'entreprise à hauteur de 82 500 euros.

ATTENTION, GRANDS TRAVAUX EN COURS !

LA RÉGION GUADELOUPE EST CHEF DE FILE DU PROJET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LA CARAÏBE (TEC), QUI PERMET DE PARTAGER UNE VISION COMMUNE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AVEC L'ORGANISATION DES ETATS DE LA CARAÏBE ORIENTALE.

BUDGET : 3,6 MILLIONS D'EUROS.

Avec près de 620 km de côtes, la Guadeloupe est le département français d'Outre-mer qui présente le plus grand linéaire côtier, l'ensemble des communes à l'exception de Saint-Claude disposant d'une façade maritime et d'un port. La Région Guadeloupe effectue les grands travaux nécessaires pour valoriser les zones littorales.

La Région Guadeloupe dispose de l'habilitation législative pour édicter des règles adaptées en matière énergétique notamment pour le développement des énergies renouvelables.

La Collectivité régionale a mené trois types de politiques :

◆ **politique de grands travaux** avec la requalification des zones d'activités économiques (Calebassier à Basse-Terre, Fromager à Capesterre-Belle-Eau et le sud Basse-Terre) pour un budget global de 10 millions d'euros ;

◆ **politique de l'eau** via notamment l'extension du réseau d'eau agricole sur la Côte au vent (Port-Louis, Saint-Louis de Marie-Galante, Trois-Rivières, Deshaies, Bouillante) - enveloppe de 30 millions d'euros ;

◆ **politique de développement économique touristique** avec la mise en œuvre du programme Opération Coordonnée d'Entretien et d'Aménagement (OCEAN) portant sur 25 sites et plages de l'archipel, financé à hauteur de 6 millions d'euros.

POUR LE NUMÉRIQUE, DES INVESTISSEMENTS INCONTOURNABLES

Nul ne peut nier l'importance du numérique, secteur transversal, et de la nécessité pour les entreprises de réussir leur transition digitale.

La Région Guadeloupe les accompagne dans ce cadre, mais aussi veut lancer des outils et infrastructures pertinents pour que tout un chacun puisse exploiter efficacement les potentialités offertes par le numérique.

> ***« NOUS SOMMES CONVAINCUS QUE TOUS LES SECTEURS ÉCONOMIQUES, TOUS LES MARCHÉS SONT POTENTIELLEMENT ACCESSIBLES À NOS TPE POUR PEU QU'ELLES EXPLOITENT, AVEC PERTINENCE, LES POTENTIALITÉS DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION À LEUR DISPOSITION. »***
>
> Ary Chalus,
> président de la Région Guadeloupe

En 2019, la Collectivité régionale a mis en place le chèque TIC (Technologie de l'information et de la communication), qui consiste en une aide d'un montant maximum de 10 000 euros alloué à une entreprise pour financer un projet concernant :

◆ **présence web** : développement ou refonte d'un site internet vitrine ou boutique avec système de paiement sécurisé (taux de financement 80%) ;

◆ **transition numérique** : acquisition de matériel et de logiciels (taux de financement 40%) ;

◆ **sécurité** : audit, sauvegarde, antivirus (taux de financement 80%).

Autres axes régionaux qui seront menés dans les années à venir :

◆ mise en place d'une plateforme de dématérialisation des marchés publics E-Guadeloupe ;

◆ implantation de lieux de stockage et d'archivage, ainsi que d'une infrastructure d'échanges entre les opérateurs facilitant le contrôle et la résilience des données sur le territoire ;

◆ reconduite des dispositifs et marchés pour l'assistance technique ;

◆ poursuite des actions de communication.

FOCUS SUR AUDACIA TECHNOPOLE CARAÏBES

La Collectivité régionale soutient ce chantier d'envergure qui permettra à des Guadeloupéens de disposer de moyens nécessaires en un seul lieu pour réaliser leur projet innovant. Situé à Baie-Mahault, ce pôle de compétitivité « nouvelle génération » s'étendra sur 93 000 m2 de surface et des services répartis sur 25 hectares. Coût des travaux : environ 12 millions d'euros.

Audacia Technopole Caraïbes comprendra notamment le Campus de l'école 42, première école gratuite de formation sur la communication.

L'AGROÉCOLOGIE, UNE CLÉ ESSENTIELLE POUR LE FUTUR

Utiliser les ressources de la biodiversité locale de manière optimale afin d'obtenir des aliments sains, tel est le principe de l'agroécologie, qui constitue de fait une solution pertinente pour nourrir la population, tout en limitant les pollutions et les gaz à effet de serre et le réchauffement climatique, enjeu mondial d'importance.

L'agroécologie consiste à cultiver la terre, élever des animaux, en diminuant les intrants extérieurs et en mettant en place un système équilibré, autonome et performant. Compte tenu de tous ces atouts, la Région Guadeloupe a décidé de favoriser son développement. Pour ce faire, elle a adopté un Plan stratégique régional pour une transition agro-écologique en Guadeloupe. Il comporte trois grands axes d'intervention : accompagner les exploitations économiquement viables, permettre l'accès au foncier et diffuser les pratiques, former, innover.

Ce Plan a été présenté fin octobre 2020, dans le cadre du premier concours sur la transition agro-écologique : Agreen Startup. Initié par la Région Guadeloupe, il a été organisé en partenariat avec les Chambres d'agriculture de Guadeloupe et de la Loire, la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement Antilles Guyane.

Premier concours de ce type en Outre-mer, Agreen Startup est un outil novateur, ambitieux, alliant innovation, technologie, agroécologie, environnement, alimentation, au service de l'agriculture de demain. Suite à l'appel à concours pour l'édition 2020, 49 dossiers ont été reçus, 13 projets retenus.

LA RÉGION GUADELOUPE A MIS EN PLACE UN DISPOSITIF FINANCIER ET UNE ASSISTANCE ADMINISTRATIVE POUR SOUTENIR LES PETITES UNITÉS AGRO-ÉCOLOGIQUES.

AGREEN STARTUP
FÉLICITATIONS
A TOUS !!!
2020 17 & 18 DÉCEMBRE
RegionGuadeloupe

FORMER

Pour s'ouvrir des horizons, se former reste une des meilleures options. C'est la raison pour laquelle la Région Guadeloupe fait en sorte que les habitants, en particulier les jeunes, puissent étudier dans un cadre optimal, aient à leur disposition une grande offre de formations, afin qu'ils acquièrent les compétences et connaissances nécessaires pour décrocher un emploi.

Avec le Plan Action Jeunesse, fruit d'une longue réflexion avec les acteurs de la jeunesse, les associations représentatives et les institutions, la Collectivité régionale dispose d'une feuille de route claire comportant 53 mesures concrètes indispensables pour répondre aux besoins exprimés pas la jeunesse.

EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, UNE OFFRE PLURIELLE ET ADAPTÉE

Avec la crise sanitaire, notre jeunesse n'a pas manqué de défis pour continuer à étudier et à cheminer vers le succès. La Région Guadeloupe a été au rendez-vous, que ce soit en termes de dispositifs d'aide que d'initiatives pour les informer et les orienter.

Entre 2014 et 2020, 273 stagiaires (lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi âgés de 18 à 35 ans) ont été accompagnés par la Région Guadeloupe pour suivre des formations diplômantes au sein d'établissements du Québec.

La Collectivité régionale a multiplié les financements de 2015 à 2021, pour le plus grand bénéfice des jeunes qui ont ainsi eu les moyens de cheminer vers l'excellence : aides aux étudiants (5,5 millions d'euros), stages régionaux jeunes en entreprises (3 millions), bourses doctorales (1,3 million), prêts à taux zéro (1,2 million).

De plus, chaque année, la Région Guadeloupe participe à la concrétisation de projets de mobilité des jeunes Guadeloupéens vers le Québec, en leur octroyant une aide individuelle. D'autres se sont vus attribuer des bourses extrarégionales, ou des place d'hébergement dans la Cité internationale universitaire de Paris.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES : DES MILLIONS POUR ASSURER SÉRÉNITÉ ET SÉCURITÉ

La Région Guadeloupe met tout en œuvre pour que les élèves, les personnels pédagogiques et techniques disposent des meilleurs outils et cadres possibles.

Parmi les axes d'action, citons :

- ***les subventions de fonctionnement pour renforcer les activités d'enseignement ;***
- ***la dotation des manuels scolaires ;***
- ***l'accompagnement des projets pédagogiques de mobilité scolaire en partenariat avec le guichet unique de mobilité académique et les projets d'actions éducatives (culturelles ou pédagogiques) et pluridisciplinaires ;***
- ***la stratégie de refonte des systèmes d'information et désenclavement numérique des lycées ;***
- ***l'amélioration des conditions de travail des agents techniques territoriaux des établissements d'enseignement et investissements dans du matériel adapté.***

Le budget en matière d'éducation et de formation professionnelle est un des plus importants de la collectivité régionale. D'ailleurs, elle consacre chaque année des dépenses importantes en réparation, agrandissement, adaptation, modernisation des installations et des infrastructures (réhabilitation sismique, sécurité, rénovation énergétique des bâtiments publics, transition écologique) des lycées.

D'ICI 2023, TOUTES LES SALLES DE CLASSES DES LYCÉES DE L'ARCHIPEL DEVRAIENT ÊTRE ÉQUIPÉES EN MATÉRIEL DE VIDÉO-PROJECTION DE DERNIÈRE GÉNÉRATION, AFIN DE FACILITER LA DIFFUSION DE CONTENUS PÉDAGOGIQUES, ET PLUS GÉNÉRALEMENT PARTICIPER À LA MODERNISATION DES OUTILS UTILISÉS DANS LES LYCÉES, RÉPONDRE AUX BESOINS GRANDISSANTS EN LA MATIÈRE.

FORMATION PROFESSIONNELLE : RÉPONDRE AUX BESOINS, UN IMPÉRATIF

Sans formation, le chemin vers l'emploi est bien plus difficile. Bien consciente de cette réalité, la Région Guadeloupe investit année après année pour étoffer l'offre de formations disponibles dans l'archipel, pour aider les habitants à acquérir les compétences adéquates sur place, voire à opter pour la mobilité nationale et internationale pour se former si besoin.

Les 15-30 ans représentent environ 16,4% de la population guadeloupéenne, 53% des moins de 25 ans sont au chômage. Il est indispensable de leur proposer des options en matière de formation professionnelle. Aussi, la Collectivité régionale a défini une stratégie d'action claire, qui inclut naturellement plusieurs axes :

◆ le Plan d'Investissement dans les Compétences, dont le but est de former des demandeurs d'emplois peu ou pas qualifiés et des jeunes éloignés du marché de travail, mais aussi de répondre aux besoins des entreprises et contribuer à la transformation des compétences, notamment liée aux transitions écologique et numérique ;

◆ le Plan 500 000, qui a pour but d'augmenter considérablement le nombre de formations proposées aux demandeurs d'emploi et de lutter ainsi contre le chômage et l'exclusion sociale. En Guadeloupe, objectif : 10 000 entrées en formation ;

◆ le Programme régional des formations sanitaires et sociales a déjà permis à 2963 personnes de suivre des formations sanitaires et 1866 personnes des formations sociales entre 2016 et 2020 ;

◆ le Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État 2019-2022, plan d'État décliné en région.

ZOOM SUR LES QUATRE DÉFIS DU PLAN 500 000

◆ ***Relever le taux d'accès à la formation des personnes en recherche d'emploi, en doublant le nombre d'actions de formation ;***

◆ ***Soutenir prioritairement l'accès à la formation des personnes en recherche d'emploi peu ou pas qualifiés et de longue durée ;***

◆ ***Saisir cette opportunité pour transformer et renouveler l'offre de formation afin de l'adapter aux métiers de demain, liés au numérique ou encore à la transition écologique ;***

◆ ***Développer la lisibilité de l'offre de formation et porter une exigence de qualité renforcée dans les formations dispensées.***

La Région Guadeloupe encourage fortement les formations liées aux métiers des économies bleues et vertes, filières prometteuses pour l'avenir. Pour exemple, elle a signé une convention avec l'école Formaga, chantier de construction navale à Marie-Galante, et le Pôle Emploi, afin que nombre de Guadeloupéens puissent acquérir un savoir-faire nautique.

Par ailleurs, la Collectivité régionale a soutenu 2265 Guadeloupéens dans leur projet de mobilité nationale et internationale, car celle-ci constitue un levier intéressant pour se former professionnellement. Budget : 16 millions d'euros.

La Collectivité a adopté et met en œuvre un Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP). Elle a signé une Convention de partenariat avec l'Agence de l'Outre-mer pour la Mobilité (LADOM), qu'elle renouvelle chaque année pour un coût moyen annuel de 2 millions d'euros. Celle-ci prévoit la prise en charge des frais de déplacement (billet d'avion), d'hébergement, le versement d'allocation complémentaire de mobilité, le remboursement des frais pédagogiques avancés par le stagiaire.

FOCUS SUR LE PLAN ACTION JEUNESSE

Etabli durant l'année 2019 grâce à la tenue de plusieurs réunions du comité et la mobilisation des acteurs jeunesse, le Plan Action Jeunesse 2020-2022 comprend 48 actions concrètes couvrant tous les domaines de compétences susceptibles d'offrir des solutions d'évolution positive pour l'ensemble des jeunes guadeloupéens.

Exemples d'actions en cours :

- ***convention PAJ/SIG (Société Immobilière de Guadeloupe) : signatures de baux commerciaux en faveur de jeunes chefs d'entreprise incluant trois mois de gratuité au démarrage et des tarifs préférentiels durant trois ans ;***

- ***dispositif « Challenge ton avenir » : porté avec UDE-MEDEF, ce parcours d'insertion de sportifs doit déboucher, à l'issue, sur un stage, un contrat en alternance ou un emploi (objectif de 300 bénéficiaires) ;***

- ***accompagnement de 60 jeunes autour de projets d'insertion sociale et professionnelle.***

Budget pour ce PAJ : 4,5 millions d'euros.

NE LAISSER PERSONNE SUR LE BORD DE LA ROUTE !

Plus de la moitié des jeunes vivant en Guadeloupe sont sans emploi. Il convient de leur offrir des solutions d'insertion, plus d'opportunités d'emplois. Grâce à différents dispositifs et financements, la Région Guadeloupe fait en sorte de renforcer les structures dédiées, d'encourager les entreprises à les employer.

Pour favoriser l'emploi, la Collectivité régionale a consacré un montant de 12 millions d'euros entre 2015 et 2021. Elle a renforcé le dispositif Emploi tremplin avec son plan de relance de 4,3 millions d'euros qui a permis de créer 208 emplois.

De plus, 251 structures ont été accompagnées, principalement en commerce et vente, services à la personne/économie sociale et solidaire, alimentation et restauration, bâtiment et travaux.

De 2016 à 2020, la Région Guadeloupe a également alloué 5,7 millions d'euros sous forme d'« indemnités compensatrices forfaitaires », qui est une aide aux employeurs d'apprentis. Dans le cadre du PACTE (Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État), elle a versé 3 millions d'euros aux structures optant pour des emplois d'avenir entre 2016 et 2018, et enregistré 1631 entrées en formation en 2019 et 2020.

Concernant l'insertion professionnelle, la Région Guadeloupe a notamment financé les chantiers « Gwadloup An Nou Bel » de l'association Verte Vallée (2 millions d'euros de 2016 à 2020). Durant la même période, elle a attribué un peu plus de 568 000 euros à Concept Saint Martin de Porrès pour des chantiers d'insertion agricole impliquant des personnes placées sous-main de justice.

UNE INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES QUI PORTE SES FRUITS

938 Guadeloupéens qui ne travaillaient pas, ne faisaient pas d'études ou ne suivaient pas de formation ont bénéficié du volet régional du programme européen Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) sur la période 2016-2020.

AMÉNAGER

Agir maintenant pour demain.

Que l'archipel soit bien équipé, de manière équilibrée, est une priorité pour la Région Guadeloupe qui investit chaque année dans des grands travaux d'aménagement.

Les routes, la distribution d'eau, les installations pour le haut débit, la maîtrise de l'énergie, les établissements scolaires…

La Collectivité régionale mène une politique d'aménagement volontariste, avec pour préoccupation constante le bien-vivre des habitants aujourd'hui et dans le futur.

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION : FOCUS SUR 15 CHANTIERS MAJEURS EN GUADELOUPE

PARTICULIÈREMENT ATTACHÉE À LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE, LA RÉGION GUADELOUPE A FINANCÉ LA RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA GRIVELIÈRE À HAUTEUR DE 3,8 MILLIONS D'EUROS.

Point question de pause en matière de chantiers ! Les travaux avancent, les projets structurants se concrétisent, pour la plus grande satisfaction de la Collectivité régionale qui souhaite améliorer le quotidien des habitants, mais aussi préparer l'avenir.

Et celle-ci garde constamment deux priorités dans son viseur : parvenir à un aménagement équilibré de l'archipel et transformer le paysage pour le plus grand bénéfice des Guadeloupéens.

Dans tout l'archipel, les constructions, rénovations, restructurations de bâtiments et infrastructures majeurs se sont multipliées ces dernières années, notamment grâce aux investissements décidés par la Région Guadeloupe.

Voici une liste - non exhaustive - de projets financés :

◆ la restructuration de la partie du lycée d'enseignement général et technologique de la Cité scolaire de Baimbridge, qui a nécessité des opérations de désamiantage et démolition, et la restructuration de la partie du lycée Chevalier de St-Georges de la Cité scolaire de Baimbridge (près de 200 millions d'euros) ;

◆ la construction du Campus Universitaire de la Santé (50 millions d'euros), dont 30 millions d'euros dédiés à la construction bâtiments

connexes pour les écoles paramédicales ;

◆ la restructuration des locaux de Guadeloupe Formation à Petit-Bourg (8 millions d'euros) ;

◆ la construction de la Maison Régionale des Organisations Professionnelles de l'Agriculture et de la Pêche à Baie-Mahault (5,5 millions d'euros) ;

◆ la reconstruction du Centre Régional de Formation Professionnelle de Petit-Bourg (5,3 millions d'euros).

Ces dernières années, la Région Guadeloupe a massivement investi pour doter le territoire d'infrastructures sportives de qualité, car le sport reste un vecteur fort d'épanouissement, de mieux vivre-ensemble pour la population.

Ainsi, ont été construits le Pôle Hippique d'Anse-Bertrand (6,2 millions d'euros), le gymnase à Morne-à-l'Eau (5,5 millions), l'espace polyvalent de Saint-Claude (4,5 millions), le gymnase à Grand-Bourg de Marie-Galante (4 millions), un bâtiment d'accueil, d'infrastructures et d'équipements sportifs pour la plaine de jeux du sud Basse-Terre (2,8 millions), base nautique de Sainte-Anne (2,2 millions), la base nautique de Vieux Bourg Morne-à-l'Eau (250 000 euros).

LA RÉGION GUADELOUPE SOUTIENT LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'ESCRIME AU CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE (CREPS) ANTILLES-GUYANE, AFIN QUE CE DERNIER DISPOSE D'UN ATOUT SUPPLÉMENTAIRE POUR JOUER SON RÔLE DE FER DE LANCE DE L'EXPERTISE, LA FORMATION ET L'EXCELLENCE DANS LE DOMAINE.

BUDGET : 2,7 MILLIONS D'EUROS.

POUR UNE CIRCULATION FLUIDE ET SEREINE EN GUADELOUPE

Hélas ! Les embouteillages se multiplient en Guadeloupe, où la voiture reste le moyen de transport le plus utilisé. En charge du réseau routier national, la Collectivité régionale a à cœur de réaliser les travaux nécessaires pour fluidifier la circulation. Sa priorité reste d'entretenir et de sécuriser les axes empruntés.

Entre 2015 et 2021, la Région Guadeloupe a apporté des changements bénéfiques pour tous, via la réalisation de nouveaux chantiers ayant nécessité un budget de 185 millions d'euros. Citons :

◆ l'aménagement de la voie pendulaire entre Grande Ravine et Poucet à Gosier, avec des voies de circulation dédiées aux futurs bus à haut niveau de service pour une mobilité durable

◆ l'aménagement de l'échangeur de la Jaille (RN1) à Baie-Mahault

◆ la mise à 2X2 voies de la RN2 entre Beausoleil et le Lamentin.

La Collectivité régionale effectue chaque année des travaux routiers récurrents : amélioration et de renforcement des accotements, signalisation (marquage au sol, pose de panneaux directionnels et de police, de stabilisation et protection de talus, renforcement du réseau d'éclairage public, pose de dispositifs de retenue (glissières et garde-corps), renforcement de chaussées par purges, curage des fossés, entretien des ouvrages d'art, balayage mécanique des routes, fauchage et débroussaillage des abords des routes, taille et élagage des arbres et arbustes le long des routes, nettoyage des ouvrages et traitement anti-graffitis et anti-affiches. Pour ce faire, 111 millions d'euros ont été dépensés entre 2015 à 2021.

CÔTÉ TRANSPORTS, RÉORGANISATION ET FLUIDIFICATION RECHERCHÉES

La Région Guadeloupe entend améliorer la mobilité dans tout l'archipel, en premier lieu via la réorganisation du transport interurbain. Ont ainsi été attribuées des subventions exceptionnelles pour la fluidification des déplacements des usagers dans les zones non-couvertes. Des aménagements ont été effectués aux abords des stations des réseaux de transport collectif (circulations piétonnières continues, itinéraires cyclables protégés et ombragés, développement du cyclotourisme).

Autre axe de travail financé : l'amélioration du transport maritime et aérien, avec notamment la mise en conformité, reclassification, l'acquisition de bateaux pour assurer la continuité territoriale et le service minimum durant la crise Covid-19 ; et la mise en œuvre des bus des mers.

ENTRE 2015 ET 2021, LA RÉGION GUADELOUPE A APPORTÉ DES CHANGEMENTS BÉNÉFIQUES POUR TOUS, VIA LA RÉALISATION DE NOUVEAUX CHANTIERS AYANT NÉCESSITÉ UN BUDGET DE 185 MILLIONS D'EUROS.

HALTE AUX PERTES D'ÉNERGIE !

Pour cheminer vers une Guadeloupe autonome en matière d'énergie en 2030, il est important de maîtriser les besoins, réduire les consommations. La Région Guadeloupe est à l'offensive en la matière, via des initiatives multiformes.

La Collectivité régionale a fixé trois objectifs dans sa Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) de Guadeloupe (2019-2023) : maîtriser les besoins en énergie, réduire la part des énergies fossiles d'importation dans le mix énergétique, diversifier ce dernier et la production d'électricité.

En matière de maîtrise d'énergie, depuis 2016, la Région Guadeloupe a financé des actions permettant de réduire les consommations énergétiques (certificat d'économie d'énergie, service d'appui à la rénovation), pour un budget de près de 15 millions d'euros.

Plus de 75 000 points lumineux ont été rénovés, dans le cadre de la réhabilitation de l'éclairage public de l'ensemble des communes financé à hauteur de 50 millions d'euros par la Région Guadeloupe et le FEDER, ce qui correspond à près de 55% du montant total de l'opération.

Enfin, l'entité régionale s'est associée à l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), EDF Archipel Guadeloupe pour mener des campagnes de communication sur la maîtrise de l'énergie, à destination du grand public, des entreprises, collectivités, bailleurs, établissements de santé.

Dans les mois à venir, sera déployé le Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE), qui vise à renforcer la dynamique de rénovation énergétique des bâtiments et à proposer aux ménages guadeloupéens un parcours d'accompagnement complet et personnalisé pour la rénovation énergétique de leur logement. Enveloppe prévisionnelle : 2,8 millions d'euros. Enfin, le Schéma de développement du véhicule propre sera réalisé.

Rappelons que la Région Guadeloupe dispose depuis 2009 de l'habilitation législative pour édicter des règles adaptées en matière énergétique pour le développement des énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie, la réglementation thermique.

La Collectivité régionale a d'ailleurs établi la troisième version de sa propre réglementation thermique en collaboration avec les professionnels du bâtiment en 2020.

DE LA NÉCESSITÉ DE TENDRE VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

La Guadeloupe importe 94% des ressources énergétiques qu'elle consomme. Or, elle possède nombre d'atouts pour devenir un territoire autonome en matière énergétique. La collectivité régionale met donc en place les rouages pour développer les énergies renouvelables.

La Région Guadeloupe dispose de l'habilitation législative pour édicter des règles adaptées en matière énergétique notamment pour le développement des énergies renouvelables.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA GUADELOUPE EST LE PREMIER TERRITOIRE INSULAIRE À AVOIR ACCUEILLI UN PARC ÉOLIEN RACCORDÉ AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE. DE PLUS, ELLE POSSÈDE LA SEULE UNITÉ DE PRODUCTION GÉOTHERMIQUE DU BASSIN CARIBÉEN.

22% DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ CONSOMMÉE DANS L'ARCHIPEL PROVIENT DE LA VALORISATION DE RESSOURCES RENOUVELABLES LOCALES.

Elle a au fil des années poursuivi plusieurs axes :

- mise en place par la Région d'une Commission Photovoltaïque-Eolien (CPVE) qui permet un appui et une ingénierie renforcés avec l'accompagnement de 24 projets territoriaux (cible atteinte : 130 MW) ;

- soutien à l'autoconsommation par le photovoltaïque pour les entreprises et les collectivités : 7 millions d'euros engagés depuis 2016 ;

- renouvellement du parc éolien de la Désirade en mai 2019 et de celui de Gros-Cap à Petit-Canal en décembre 2019 ;

- inauguration du parc éolien du site Espérance à Sainte-Rose en octobre 2019 ;

- adoption du Schéma Régional Biomasse pour le développement de l'utilisation de la biomasse à des fins de valorisation énergétique (novembre 2020).

CRISE DE L'EAU POTABLE : AUX GRANDS MAUX, LES GRANDS REMÈDES !

Pas d'eau au robinet parfois pendant plusieurs jours, une situation intolérable que nombre de Guadeloupéens vivent pourtant depuis des années. Bien que la gestion de l'eau ne relève pas de sa responsabilité, la Région Guadeloupe a décidé d'agir pour résoudre cette crise en trois temps : la réalisation de travaux d'urgence, la consolidation du plan d'investissements et la refonte de la gouvernance.

Les fuites d'eau sur le réseau atteignent des niveaux insoutenables à cause d'infrastructures très dégradées. Or, il est primordial que la continuité du service public soit assurée, la desserte en eau potables des usagers améliorée.

La Collectivité régionale s'est donc engagée pour la réalisation de 14 opérations en maîtrise d'ouvrage pour un montant total de 36 millions d'euros sur trois ans. Citons, pour exemples :

◆ le renouvellement de 15 km de réseau à Capesterre-Belle-Eau pour la CAGSC (Communauté d'Agglomération du Grand Sud Caraïbe)

◆ la sécurisation des réseaux à Capesterre-Belle-Eau pour la CAGSC (Secteur Routhiers/ fonds Cacao) avec a création de trois réservoirs, deux stations de pompage et 3 km de réseau (700 abonnés bénéficiaires)

◆ le renouvellement de 2,7 km de canalisation de distribution et mise en place d'un surpresseur

◆ le renouvellement et renforcement de la conduite d'adduction d'eau brute (Bras David)

◆ le renouvellement de 5 km de réseau d'eau potable du feeder de Vernou au feeder de Belle Eau Cadeau

◆ le renouvellement du réseau d'eau potable de Baie-Mahault.

A noter que la Région Guadeloupe s'efforce d'encourager la coordination des travaux de réseaux de tous types en proposant, par exemple, de synchroniser les travaux de réseaux d'eau avec ceux relatifs aux routes nationales.

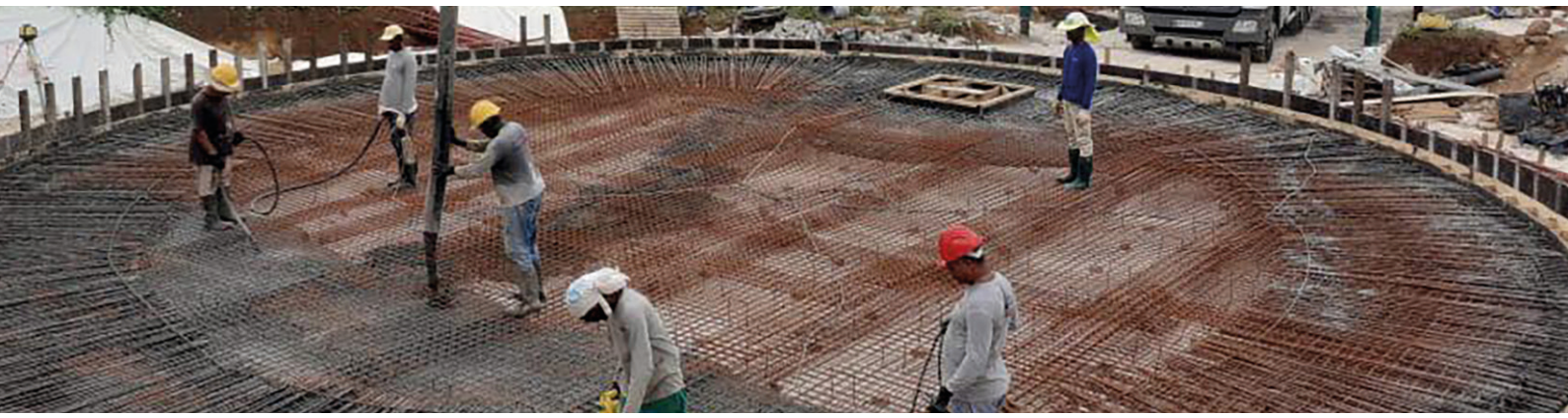

LE SMGEAG, FRUIT D'UN LONG PROCESSUS

La Collectivité régionale a beaucoup travaillé sur la création du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe (SMGEAG) qui a été installé en septembre 2021. Cette instance guadeloupéenne décisionnelle et stratégique répond à 5 objectifs :

- *fournir une eau de qualité et en quantité suffisante aux foyers guadeloupéens ;*
- *assurer la préservation des milieux aquatiques et naturels ;*
- *promouvoir le dialogue social et préserver l'emploi ;*
- *maintenir l'équilibre des finances et la soutenabilité desdits services publics, en visant un prix de l'eau payé aux usagers socialement acceptable ;*
- *assurer la participation des usagers, de socioprofessionnels et des salariés de l'eau à la définition et à la gestion de l'opérateur unique.*

LE PLAN RÉGIONAL DE RELANCE INCLUT UNE ENVELOPPE DE 170 MILLIONS D'EUROS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROCHAINS INVESTISSEMENTS POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT.

BIENTÔT LE TRÈS HAUT DÉBIT ACCESSIBLE À TOUS

Avec le développement du numérique, des services liés, les besoins en très haut débit sont croissants, aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels.

Pour que chacun dispose d'une excellente connexion internet, la Région Guadeloupe ne manque pas de défis : diminuer les zones blanches et la fracture numérique, améliorer les réseaux et faire ainsi en sorte que tout le territoire soit bien équipé.

La Région Guadeloupe doit prévenir le développement d'une nouvelle fracture numérique par la distribution sur le territoire d'un débit suffisant. Pour ce faire, elle a décidé de mener des opérations structurantes : le déploiement d'un réseau de fibre optique sur 15 communes dites en zone blanche THD et la pose d'un câble sous-marin de 117 km de fibre optique pour desservir les îles du sud.

But : que la Guadeloupe devienne un territoire complètement connecté.

L'INNOVATION ÉTANT UN ROUAGE IMPORTANT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, LA RÉGION GUADELOUPE S'EMPLOIE À L'ENCOURAGER, VIA À LA FOIS DES MOYENS FINANCIERS ET DES INFRASTRUCTURES DÉDIÉES.

37% des lignes du territoire sont éligibles à un niveau de service supérieur ou égal à 30 Mbit/s sur les technologies fixes et 23% du territoire ne sont pas couverts par un opérateur mobile en 4G.

FAVORISER L'ÉPANOUISSEM

Le bien-vivre de la population, plus qu'une préoccupation, une priorité pour la Région Guadeloupe.

Compte tenu de la crise sanitaire, du vieillissement de la population, la collectivité régionale a d'autant plus à cœur de rééquilibrer l'offre de soins et d'en assurer un égal accès à la population.

En contribuant au renforcement des équipements médicaux de pointe, il s'agit également de faire en sorte que l'archipel puisse développer un tourisme de santé, aux retombées économiques importantes. En matière de culture et de sport, la collectivité régionale s'emploie à mener des politiques ambitieuses, parce que ce sont des clés pour l'épanouissement de la population, mais également pour l'attractivité du territoire.

POUR DES HABITANTS EN SANTÉ, UN SOUTIEN RÉGIONAL DE POIDS

« Nous le savons, la santé est une compétence régalienne. Cependant, face à la réalité de vie de nos concitoyens, nous nous devons, là-aussi, d'investir ce sujet avec responsabilité », dixit Ary Chalus, président de la Région Guadeloupe.

La Collectivité régionale suit donc une stratégie de soutien massif à l'investissement dans les établissements et dans les équipements, pour une santé durable localement.

Vieillissement accéléré, mortalité infantile élevée, grande précarité, inégalités pour l'accès aux soins, retard concernant l'équipement médico-social, manque de professionnels dans certains domaines... A cela est venue s'ajouter la crise sanitaire.

Pour la Région Guadeloupe, compte tenu de tous ces défis, il est indispensable d'apporter des réponses concrètes suivant quatre axes majeurs : l'amélioration de l'offre de soins, la modernisation des établissements et des équipements, la formation du personnel et le parcours complet disponible en Guadeloupe pour les étudiants en médecine.

Suivant ses deuxième et troisième objectif, des financements régionaux ont été attribués concernant l'investissement dans des équipements de santé d'excellence :

- l'équipement du Centre d'Imagerie Moléculaire de la Guadeloupe (CIMGUA) du premier cyclotron avec TEP scan ;

EN 2013, LA GUADELOUPE COMPTAIT 54 SENIORS POUR 100 JEUNES. EN 2030, LA PROPORTION SERA DE 134 POUR 100. LA COLLECTIVITÉ RÉGIONALE ŒUVRE D'ORES ET DÉJÀ POUR QUE LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION SOIT GÉRÉ AU MIEUX DANS LES ANNÉES À VENIR.

◆ l'acquisition de matériels de pointe pour le Centre hospitalier Maurice Selbonne en 2020 ;

◆ le remplacement du scanner du Centre hospitalier de Marie-Galante.

Des établissements publics et privés ont été accompagnés. Exemples : Maison de santé SCI OPAK, le CIMGUA en 2020 suite au contexte sanitaire liés au Covid-19.

La Collectivité régionale a également organisé des événements d'importance :

◆ **le Forum Santé et de l'épanouissement de l'Homme, en février 2021**, pour faire le point sur l'organisation de la santé en Guadeloupe et évoquer les principaux défis pour améliorer l'accès et la qualité des soins ;

◆ **le premier Forum Régional Handicap Emploi, Handiday** (3 éditions) pour favoriser davantage de solidarité, de justice et d'égalité sociale - 12% de la population est porteuse de handicap.

FOCUS SUR 4 PROJETS DU PLAN DE RELANCE RÉGIONAL

La Région Guadeloupe a intégré dans son plan de relance des projets primordiaux pour mieux préparer le futur :

◆ la mise en place d'un IRM dans le cadre de la modernisation du Centre Hospitalier de la Basse-Terre et la sécurisation de son système de téléphonie ;

◆ l'acquisition par le CHU d'une plateforme interventionnelle par ultrasons et d'un robot d'imagerie interventionnelle ;

◆ le remplacement du scanner de Centre Hospitalier Maurice Selbonne ;

◆ l'extension du CIMGUA avec le déploiement d'un réseau de télémédecine pour des zones isolées.

GUADELOUPE, TERRE D'UNE RICHESSE CULTURELLE À METTRE EN LUMIÈRE

Sans culture, comment s'épanouir ? En Guadeloupe, celle-ci est partout, avec une richesse, une diversité toujours au rendez-vous. Cependant, nombre d'acteurs doivent être accompagnés, certains étant encore peu structurés et équipés. De plus, la crise Covid-19 et les mesures de restriction mises en place ont eu des retombées très négatives sur les Industries Culturelles et Créatives (ICC). La Région Guadeloupe, qui était déjà un soutien fort pour ce secteur, a renforcé sa politique en la matière.

Les ICC font partie des secteurs offrant de belles opportunités de développement. La Collectivité régionale a donc décidé de contribuer à leur structuration et leur évolution, via un soutien à cinq volets principaux.

LES ACTEURS DES ICC REPRÉSENTENT 67% DE TPE ET 16% DE PME.

Les arts plastiques

Non seulement la Collectivité régionale accompagne les projets d'exposition, mais en plus elle prend des initiatives pour promouvoir les arts plastiques. Exemple : l'exposition collective Éclats d'Iles à Paris qui a rencontré un beau succès. La Région Guadeloupe a aussi fait l'acquisition de 23 œuvres d'art achetées pour un montant de 185 000 euros, dans la cadre du fonds d'art régional. Ces œuvres sont exposées dans l'espace public, ce qui permet une belle mise en lumière du talent de nos artistes.

Le cinéma et l'audiovisuel

La Région Guadeloupe encourage fortement la création, les tournages, la diffusion d'œuvres, afin de consolider l'écosystème local du cinéma. La Collectivité régionale a soutenu 43 films de qualité depuis 2016, parmi lesquels figurent « Marie-Galante, la marche de l'intime » de Philippe Hurgon, « Énergies insulaires, histoire de l'électricité en Guadeloupe » de Pierre Dahomay et Pascal Garel, « Georges Tarer un siècle à aimer » de Steeve et Stéphanie James, « Vanille » de Guillaume Lorinou ou encore « Timoun aw » de Nelson Foix. Aides aux projets, aux festivals… La Collectivité régionale encourage la créativité de manière forte et constante. A noter qu'elle a fait l'acquisition du Cinéma Rex à Pointe-à-Pitre avec pour ambition d'y installer un pôle artistique et culturel, intégrant la production et la formation autour de leurs métiers.

Le spectacle vivant

Fortement touchés depuis 2020 par la pandémie liée à la Covid-19, les musiciens, chanteurs ou techniciens, salariés du spectacle vivant de Guadeloupe connaissent une situation dramatique. Dans le cadre du contrat de convergence avec le Département, et afin de les aider à maintenir leur activité et sauvegarder l'emploi, les élus de la commission permanente ont voté en octobre 2021 le principe de création d'un fonds de soutien aux salariés du spectacle de Guadeloupe d'un montant de 300 00 euros.

Par ailleurs, la Collectivité régionale a naturellement été partenaire de grands événements, tels que le carnaval, Terre de Blues ou encore le Festival de Gwoka.

L'archéologie et le patrimoine

La Région Guadeloupe a signé avec l'Etat et le Département une convention portant sur la valorisation et la sauvegarde du Patrimoine commun immatériel. Elle a traité 12 dossiers pour le périmètre d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat de Pointe-à-Pitre. De plus, elle a participé aux restaurations de l'Arsenal de Basse-Terre, de l'Habitation la Grivelière à Vieux-Habitants, de la cheminée de l'Habitation Zévallos au Moule.

28 STRUCTURES DU SECTEUR DE LA PRESSE, QUI ONT PERDU 80% DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE ONT REÇU UNE AIDE RÉGIONALE ENTRE 5 000 ET 150 000 EUROS.

RICHESSES CULINAIRES À PRÉSERVER

Les restaurateurs participent à la richesse culturelle et l'attractivité de la Guadeloupe, par les mets et produits proposés, mais aussi parce que certains font appel à des artisans locaux pour leur décoration, leurs ustensiles, ou que leur espace se transforment en lieu d'exposition ou encore de concert pour des artistes. Or, ils ont été extrêmement touchés par la crise sanitaire Covid-19, les confinements successifs.

La Région Guadeloupe a d'abord fourni une aide à la structuration de l'association Les restaurateurs des îles de Guadeloupe à travers la mise en place d'un plan d'actions visant à apporter conseils, aides juridiques, formation, communication au secteur de la restauration. Budget total : 105 000 euros.

Par la suite, elle a mis en place une aide d'urgence aux restaurateurs pour perte de chiffre d'affaires allant de 1 800 à 7 800 euros. 240 restaurateurs ont ainsi été aidés, pour un montant global de 900 000 euros. Par ailleurs, en 2021, la Collectivité régionale a renouvelé son soutien, avec une aide forfaitaire de 4000 euros par établissement de la restauration, en complément des dispositifs d'urgence existants.

LA GUADELOUPE, TERRE DE SPORT ET DE CHAMPIONS À JAMAIS !

Equiper l'ensemble du territoire d'infrastructures et d'équipements sportifs, encourager la population à faire du sport, consolider l'image de la Guadeloupe comme une terre de champions... La Collectivité régionale est engagée dans une course de fond qu'elle n'entend pas perdre et qu'elle se donne donc les moyens de gagner.

Le sport est au cœur de la politique de développement humain et d'attractivité du territoire de la Région Guadeloupe qui met notamment en œuvre un Plan de construction et de rénovation d'équipements sportifs des communes et des communautés d'agglomération pour un montant total de 22 millions d'euros de 2015 à 2021.

Quelques infrastructures concernées : les stades de Morne-à-l'Eau, de Capesterre de Marie-Galante, de Trois-Rivières, la Plaine de jeux de Petit-Paris et la piscine de Basse-Terre, la base nautique de Sainte-Anne, le CREPS, la piscine intercommunale à Rivière des Pères. A noter que, pour les territoires sous-équipés, la Collectivité régionale a contribué à l'installation de structures sportives sous forme de kits modulables.

Autre axe important : l'accompagnement de 52 ligues et comités dans le cadre de contrats d'objectifs et de moyens pour un montant de 6 millions d'euros durant la dernière mandature régionale. Les financements ont permis la concrétisation de projets d'activités des structures, l'accompagnement de sportifs de haut niveau, du sport pour les personnes à mobilité réduite.

FOCUS SUR LA ROUTE DU RHUM 2022

La Route du Rhum fera son retour en novembre 2022 en Guadeloupe. Autant dire que la fin d'année rimera plus que jamais avec nautisme ! La Région Guadeloupe est le partenaire majeur de cette course transatlantique qui constitue une parfaite occasion de faire rayonner les talents et savoir-faire guadeloupéens.

La Région Guadeloupe a également participé à la tenue de 30 événements sportifs pour un montant de 5 millions d'euros ces cinq dernières années : Meeting international d'athlétisme, Tournoi ITF de Tennis de Petit-Bourg et Ligue de Tennis, Open de Golf de Saint-François, Tournoi international d'escrime de Petit-Bourg, Grand Prix hippique de la Guadeloupe, Tour cycliste de Marie-Galante, Tour de la Guadeloupe, Traditour, Rallye des Îles du Soleil.

Suivant sa politique favorisant l'excellence sportive, la Collectivité régionale a soutenu la mise en place du statut du joueur fédéral porté par la Ligue Guadeloupéenne de Football. Elle a ainsi alloué près de 183 000 euros de subventions pour l'accompagnement à l'emploi et à la formation de 20 joueurs fédéraux de 19 à 26 ans évoluant dans des clubs de R1. Six clubs de football (CSM, USR, Solidarité Scolaire, Racing Club, le Phare, AS Gosier) sur 14 ont recruté 14 joueurs fédéraux.

LA COLLECTIVITÉ RÉGIONALE FINANCE PLUS DE 90% DES ACTIVITÉS SPORTIVES EN GUADELOUPE.

LA GUADELOUPE, TERRE DE JEUX

La Collectivité régionale a obtenu en décembre 2021 le label Terre de Jeux 2024, lancé par le Comité d'organisation des jeux Olympiques Paris 2024. A travers ce label, la Collectivité entend travailler en étroite collaboration avec les autres acteurs du sport. Pour rappel, le Creps Antilles-Guyane, a été retenu comme centre de préparation pour les Jeux Olympiques 2024. Il accueillera ainsi les délégations olympiques et paralympiques internationales pour 20 disciplines.

AVEC L'ARSAH, UNE SOLUTION POUR L'HABITAT OPTIMISÉE

Par manque de moyens, nombre de Guadeloupéens vivent encore dans des logements qui mériteraient d'être réhabilités, rénovés. La Région Guadeloupe leur fournit une aide pour qu'ils puissent effectuer des travaux et ainsi améliorer leurs conditions de vie.

Depuis 2016, 800 propriétaires ont bénéficié de d'Aide Régionale de Solidarité en matière d'Amélioration de l'Habitat (ARSAH).

Uniquement en 2020, 500 dossiers ont été financés, pour un montant total de 11 millions d'euros, ce qui montre l'importance de cet accompagnement financier pour nombre de foyers guadeloupéens.

La Collectivité régionale a donc voulu renforcer ce dispositif. Avec l'ARSAH nouvelle formule, le montant des travaux est doublé et peut atteindre jusqu'à 20 000 euros, et même 24 000 euros pour les habitants des Iles du Sud, soit un budget en hausse pour répondre à l'attente des propriétaires modestes.

Le choix de l'artisan revient aux propriétaires. Tous les artisans en règle peuvent donc intervenir.

DEPUIS 2016, 800 PROPRIÉTAIRES ONT BÉNÉFICIÉ DE D'AIDE RÉGIONALE DE SOLIDARITÉ EN MATIÈRE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (ARSAH).

PROTÉGER

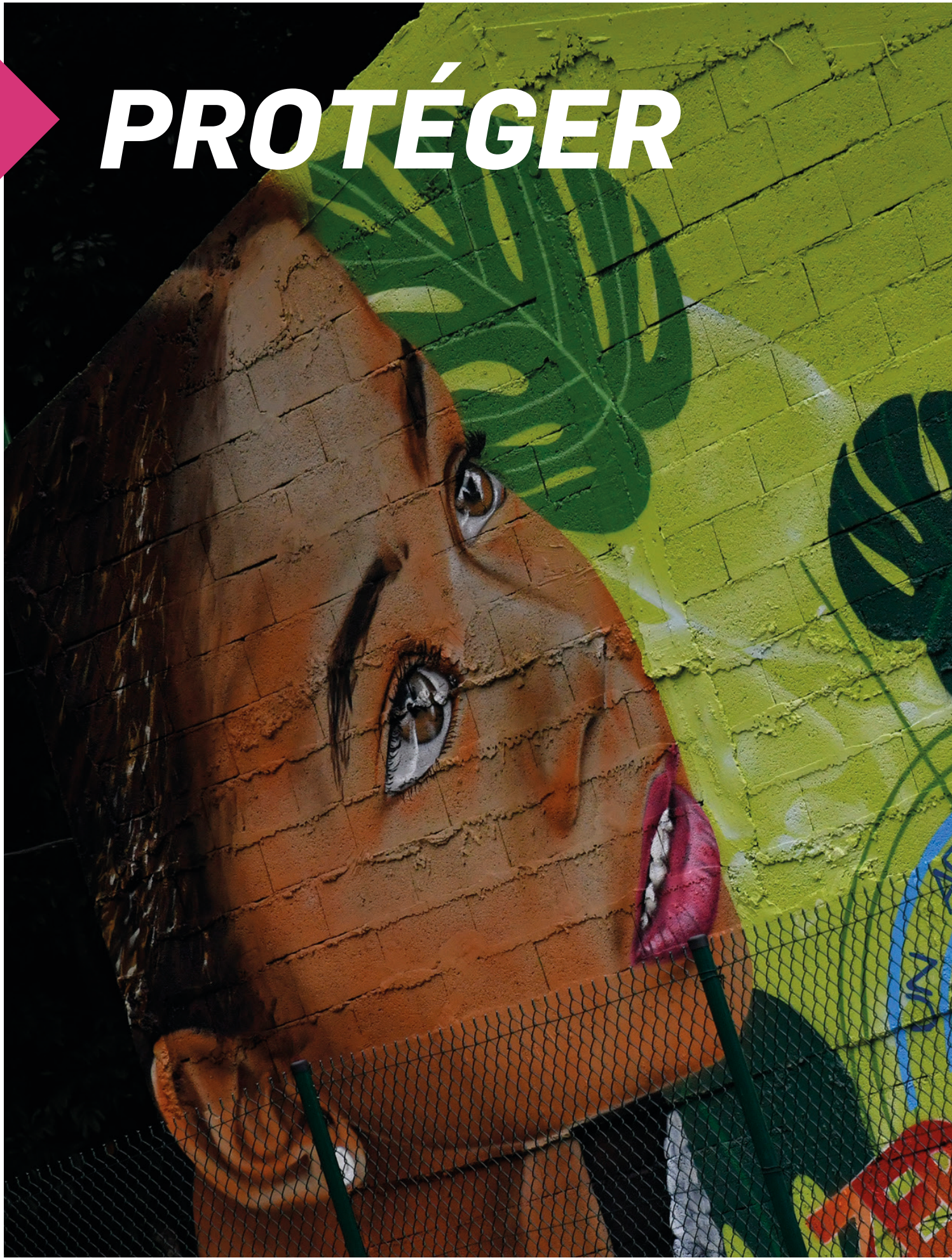

Agir pour préserver la biodiversité exceptionnelle de l'archipel et favoriser le développement durable n'est pas un vœu pieux mais une nécessité qui doit nécessairement se traduire dans une démarche continue et transversale.

Lutter contre les montagnes de déchets, contre les sargasses, valoriser le littoral, l'environnement en effectuant les travaux qui s'imposent... La Région Guadeloupe décide et finance toutes les actions nécessaires pour répondre à ces nombreux défis.

De plus, protéger, c'est également sensibiliser, informer, préparer la population concernant les risques naturels multiples qui menacent la Guadeloupe, mais aussi accompagner les acteurs et projets concernés par cette problématique ô combien prépondérante.

FACE AUX MENACES, SOYONS PRÊTS !

Nul ne doit ignorer les précautions à prendre et préparatifs à faire pour faire face aux conséquences des risques naturels qui menacent la Guadeloupe, et plus largement la Caraïbe. Pour ce faire, la Région Guadeloupe s'en assure, en menant ou en appuyant des actions de communication. Elle est finance des travaux de renforcement et aménagement, accompagne les projets des communes, avec pour ambition que chacun soit au mieux préparé et protégé.

Afin d'accroître la résilience face aux risques naturels, la Collectivité régionale s'est fixée une ligne directrice en quatre points majeurs : agir en amont pour se préparer à la crise, éduquer la population aux gestes qui sauvent, adapter l'aménagement du territoire et développer la connaissance des phénomènes et leur impact.

La Région Guadeloupe a d'ores et déjà prévu de lancer la programmation de mise aux normes parasismiques pour cinq écoles (1000 élèves), le budget du chantier s'élevant à 21,4 millions d'euros. Des travaux pour l'ensemble des lycées devront être effectués, pour un montant estimé à 145,5 millions d'euros. A noter qu'un plan de formation des professionnels du BTP aux risques sismiques sera élaboré et mis en œuvre.

Suivant cette ligne, la Région Guadeloupe a financé la formation de 8000 personnes au risque, par l'Association guadeloupéenne d'éthique et de vigilance, pour un montant total de 123 000 euros. Elle aussi organisé en 2018 la première édition de Kanoukafè, Forum du citoyen pour la prévention des risques majeurs. Au Vélodrome Amédée Détraux à Baie-Mahault,

les visiteurs ont pu échanger avec des architectes, météorologues, collectivités, assureurs et autres professionnels. Ces derniers ont tenu des stands, livré des conférences pédagogiques et animé des ateliers pour dis-penser leurs savoirs.
Afin de sensibiliser la population sur notamment les préparatifs à faire et procédures à suivre, des simulations à l'échelle territoriale (quartiers, les communes), devront être développées.

La Collectivité régionale a accompagné des communes pour la mise aux normes de cinq établissements scolaires, mais aussi à travers leur document d'information sur les risques majeurs et plan de sauvegarde. A noter qu'elle a aussi financé six communes pour leurs Programmes d'Actions de Prévention des Inondations, pour un montant de 18 000 euros.

Autre pan important qui a obtenu l'appui régional : le volet recherche et innovation dans la prévention des risques.

Citons :

- le projet Changement Climatique et Conséquences sur les Antilles françaises, qui a pour but d'améliorer la connaissance de causes des effets du changement climatique et des risques associés sur le territoire ;

- le développement de deux logiciels pour les professionnels de la construction ;

- le projet Carib-Coast qui permet la diffusion de la connaissance et la gestion des risques côtiers à l'échelle de la Caraïbe ;

- l'acquisition de houlographes pour les modèles numériques de Météo-France.

COOPÉRATION RÉGIONALE : DEUX PARTENARIATS PERTINENTS

- ***Le partenariat avec la Croix-Rouge via le programme de coopération territoriale Européenne INTERREG Caraibes sur le projet Ready Together, qui porte sur le renforcement des mécanismes régionaux de coordination et gestion des risques de catastrophe et des effets du changement climatique.***

- ***Le partenariat avec le Bureau de recherches géologiques et minières concernant le réseau de suivi du littoral.***

NON AUX MONTAGNES DE DÉCHETS

Acheter, consommer, jeter, des gestes quotidiens, automatiques pour les Guadeloupéens, mais qui ont d'importantes conséquences.

En effet, ce sont des centaines de milliers de tonnes qu'il faut traiter chaque année. L'enjeu pour le territoire est réel, environnemental et économique.

La Région Guadeloupe est en action pour mettre en œuvre des solutions efficaces.

La Collectivité régionale poursuit l'exécution de son Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) adopté en février 2021 et qui fixe plusieurs objectifs :

◆ réduire de 10% la production de déchets ménagers et assimilés, par habitant (entre 2012 et 2026), et de 50% la production d'ordures ménagères résiduelles pour passer de près de 146 000 tonnes en 2016 à moins de 70 000 tonnes en 2032 ;

◆ limiter drastiquement l'enfouissement : 91 % des déchets produits seront recyclés ou valorisés de manière énergétique ;

◆ atteindre l'objectif de 0 déchet en 2035.

Quelques projets concrétisés : l'ouverture de la déchèterie de Jarry (décembre 2019) et de celle de de Pointe-Noire (décembre 2020), mais aussi celle du Pôle

98% DE LA POPULATION EST DESSERVIE AUJOURD'HUI PAR LA COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES (CONTRE 85% EN 2017).

de Valorisation des déchets de Morne-à-L'Eau (novembre 2020) ; le lancement des travaux de préfiguration de la consigne (février 2020), l'installation du Comité Syndicat d'INNovation et de VALorisation (SINNOVAL) (Mai 2021) ; des opérations d'élimination des véhicules hors d'usage et des encombrants métalliques.

Dans les années à venir, la Collectivité régionale entend :

◆ poursuivre la programmation de construction de déchèteries à Bouillante, Baillif, Terre-de-Bas, Terre-de-Haut, Petit-Bourg, Trois-Rivières, Goyave, Marie-Galante ;

◆ réaliser deux usines de traitement et de valorisation des déchets, dont celle du SINNOVAL ;

◆ poursuivre le déploiement de la consigne ;

◆ créer des ressourceries-recycleries à Marie-Galante et Pointe-à-Pitre, ainsi qu'une usine de valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques à Lamentin.

LES SARGASSES, UN MAL À TRANSFORMER EN POTENTIEL

LA RÉGION GUADELOUPE A ENGAGÉ PLUS DE DEUX MILLIONS D'EUROS POUR LA LUTTE CONTRE L'ÉCHOUAGE DES SARGASSES, DEPUIS 2017.

Année après année, des tonnes d'algues brunes, les sargasses, s'amassent sur les plages guadeloupéennes. A l'odeur désagréable, viennent s'ajouter des éléments toxiques dégagés dans l'air. De nature sanitaire, économique, biologique, les conséquences sont désastreuses. Pour lutter contre ces invasions massives, la Région Guadeloupe apporte un soutien appuyé aux collectivités et acteurs économiques impliqués.

Face à l'ampleur et la répétition du phénomène, une lutte inlassable doit être menée, et la Collectivité régionale y prend toute sa part, avec des financements alloués à :

- la mise en œuvre de deux chantiers de ramassage d'algues sargasses (Capesterre de Marie-Galante et Saint-François) - 85 000 euros ;

- l'aide à l'acquisition de matériels de collecte pour les communes touchées – près de 683 000 euros pour les années 2018 et 2019 ;

- l'aide au financement des chantiers de ramassage auprès des communes touchées - 369 000 euros entre 2018 et 2019 ;

- l'aide au financement d'un poste de chargé de mission sargasses au Syndicat Intercommunal pour la mise en valeur des Plages et des Sites de Guadeloupe - 39 000 euros par an.

A noter l'appui régional à la création d'un Réseau de mesure de la qualité de l'air en Guadeloupe. 26 sites ont été identifiés : huit répartis sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant (CARL), trois dans le nord Grande-Terre, un sur le territoire de Cap Excellence, six dans le nord Basse-Terre, cinq dans le Grand Sud Caraïbes et une station à Marie-Galante.

Concernant les entreprises impactées, la Région Guadeloupe les a aidées à hauteur de 500 000 euros entre 2018 et 2019. Celles de Marie-Galante et Terre-de-Bas ont bénéficié d'un dispositif exceptionnel de soutien.

Outre ces axes, la Collectivité régionale a contribué à deux appels importants :

◆ l'appel à projets Sargassum en février 2019, né d'une démarche institutionnelle interrégionale pour comprendre et prédire les échouages, disposant d'une enveloppe budgétaire de 8,9 millions d'euros ;

◆ l'appel à manifestation d'intérêt lancé en mai 2020, élaboré en concertation avec l'Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale (OECO), à destination des territoires de la Caraïbe pour les accompagner dans la mise en place d'un Réseau de surveillance de la qualité de l'air.

SARG'COOP, 1ER PROGRAMME CARIBÉEN DE COOPÉRATION CONTRE LES SARGASSES

Sarg'Coop vise à renforcer la préparation et la résilience des territoires caribéens face aux catastrophes naturelles et en l'occurrence l'invasion d'algues brunes. De ce programme, découle notamment la Conférence internationale sur les sargasses, initiative de la Collectivité régionale qui s'est déroulée en octobre 2019 en Guadeloupe.
En marge de cet événement, s'est tenu le Sarg'Expo, premier salon international ayant réuni des exposants provenant de plusieurs pays (Guadeloupe, Martinique, Hexagone, mais d'autres pays de la Caraïbe et d'Europe) et présentant des techniques innovantes de prévision, de suivi, de surveillance de collecte et de valorisation des algues sargasses.

UNE BIODIVERSITÉ À SAUVEGARDER À TOUT PRIX

Catastrophes naturelles, pollutions et dégradations humaines… La biodiversité guadeloupéenne est menacée de toutes parts et doit donc être protégée et valorisée. Pour ce faire, sous l'impulsion d'Ary Chalus, un outil important a vu le jour en : l'Agence Régionale de la Bioversité des Îles de Guadeloupe (ARBIG) en 2021, une première en Outre-mer. Par ailleurs, la Collectivité régionale mène des actions fortes depuis des années.

La Région Guadeloupe a adopté le Schéma Régional du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité le 20 novembre 2020 qui présente des orientations pour les 10 prochaines année. Elle a accompagné l'Office National des Forêts, le Parc National de Guadeloupe, l'association TITE pour la protection des milieux naturels. Elle a participé de manière importante au financement de la restauration des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Par ailleurs, la Collectivité régionale a élaboré un plan unique de gestion des déchets, qui comprend la construction de nouvelles déchèteries afin d'atteindre l'objectif 0 déchet en 2035, ainsi qu'un plan paysage routier, avec une stratégie d'aménagement des routes. Elle a mené des actions de sensibilisation, comme l'exposition itinérante « Escale Outre-Mer » en 2019 et l'appel à projets « Un éco-projet pour ma Guadeloupe » concernant le soutien d'actions pour l'éducation au développement durable.

UNE BELLE CONSÉCRATION POUR SYLVIE GUSTAVE-DIT-DUFLO

La Guadeloupéenne, vice-présidente de la Région Guadeloupe, a été élue en fin d'année présidente du conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité, établissement public qui mobilise chaque jour un ensemble d'acteurs, de décideurs et de citoyens autour de la biodiversité, et est au cœur de l'action pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins.

80 % DE LA BIODIVERSITÉ FRANÇAISE SE SITUE DANS LES OUTRE-MER.

FINANCER

La Région Guadeloupe est l'institution vers laquelle se tourne en premier lieu les collectivités locales et les citoyens, en cas de difficultés. Pour pouvoir leur répondre efficacement, une bonne gestion, encore plus dans une situation inédite telle que l'actuelle, implique de savoir combiner la rigueur et l'audace.

Grâce à son approche pragmatique, la Collectivité régionale a les moyens de poursuivre son action de manière pérenne. Elle continuera donc à mener une « politique ambitieuse, accompagnée d'une gestion rigoureuse, raisonnée et responsable qui doit veiller à maintenir notre capacité à agir ! », comme l'a affirmé Ary Chalus, le président de Région.

UNE RÉGION STRATÈGE ET AGILE

Le nerf de la guerre est l'argent, une expression bien connue mais pour autant vraie, dès lorsqu'il s'agit d'améliorer le quotidien des Guadeloupéens, en menant une politique volontariste en matière d'aménagement, de développement économique et d'enjeux majeurs pour l'épanouissement de la population.

En effet, la Collectivité régionale investit massivement pour répondre aux besoins des habitants, les protéger, préserver leur cadre de vie, mais aussi préparer l'avenir.

La Collectivité régionale a géré de manière efficace ses finances année après année, comme le prouvent les résultats obtenus :

◆ notre budget en 2021 s'est monté à 910 millions d'euros ;

◆ nos budgets annuels n'ont jamais été contestés par la Chambre Régionale des Comptes ;

◆ notre capacité d'autofinancement atteint un niveau record de près de 84 millions d'euros ;

◆ nous avons réduit les délais de paiement des fournisseurs à moins de 30 jours ;

◆ nous avons réussi le pari de l'investissement : 500 millions d'euros (+271 millions par rapport à 2016) ; notre niveau de réalisation du Programme Pluriannuel d'Investissement a atteint près de 120 % de son exécution en particulier.

NOUS AVONS RÉUSSI LE PARI DES RESSOURCES HUMAINES : PRÈS DE 1400 AGENTS AVEC UN TAUX DE RÉUSSITE AU CONCOURS DE 80%, NOTAMMENT GRÂCE AU PLAN DE FORMATION DE LA COLLECTIVITÉ.

NOUS MAÎTRISONS NOTRE BUDGET DE FONCTIONNEMENT TOUT EN RÉGULARISANT LES CARRIÈRES DES PERSONNELS.

Cette taxe sur l'importation et la livraison des biens à l'échelle régionale sert à compenser les handicaps économiques structurels et à alimenter les budgets communaux. Le taux d'octroi de mer usuel est de 7%. La taxe d'octroi de mer régionale est plafonnée à 2,5%. De 2016 à 2020, la recette totale collectée s'élève à 287 millions d'euros – 27% pour le Conseil régional et le reste pour les communes.

A noter les 31 millions d'euros d'exonération externe (à l'importation) notamment au profit du secteur productif local et des établissements de santé, ainsi que les 60 millions d'euros d'exonérations d'octroi de mer interne (à la livraison).

FOCUS SUR LA TAXE D'OCTROI DE MER

UN MOT D'ORDRE : GÉRER EFFICACEMENT

Environnement et patrimoine naturel, développement urbain, numérique, innovation ou encore transition énergétique, agriculture, pêche... Concernant de multiples secteurs, les fonds européens permettent de financer des projets pertinents pour la Guadeloupe.

Objectif principal pour la Collectivité régionale, autorité de gestion des fonds européens, soutenir l'activité économique et sociale locale.

La Région Guadeloupe a géré une enveloppe de près de 900 millions d'euros de fonds européens pour la période 2014-2020. Pour le faire de manière efficace, elle a fixé plusieurs lignes directrices :

◆ faciliter des modalités d'accès aux fonds européens à l'égard des bénéficiaires ;

◆ s'assurer de la transparence et de l'efficacité du dispositif de gestion mis en place conformément aux attentes de la commission européenne ;

◆ tenir compte de la situation particulière de certains bénéficiaires qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité des fonds européens ;

◆ réduire les délais d'instruction de six mois maximum.

Il convient de souligner que l'utilisation des Fonds Européens Structurels et d'Investissement ont été concentrés sur des projets structurants, afin que la Collectivité puisse consacrer ses crédits régionaux à des projets « à taille humaine » au travers de dispositifs plus adaptés.

Concernant les actions financées, elles ont été pléthoriques :

◆ Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) - 527 millions d'euros : aides aux PME, à l'hôtellerie, aux produits touristiques nouveaux, aides aux entreprises par le biais d'instruments financiers, financement du très haut débit, du rattrapage des infrastructures essentielles à la vie des

Guadeloupéens (eau, déchets, bâtiments publics, éclairage public, ports, aéroports, centres-villes, etc.) ;

◆ Fonds Social Européen (FSE) - 85 millions d'euros : actions qualifiantes, formations professionnelles, renforcement des capacités administratives et modernisation des services publics ;

◆ Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) - 174 millions d'euros : financement des entreprises agricoles (équipements, bâtiments, replantations, irrigation, dessertes, etc.), des industries agroalimentaires, de projets et services de base en zone rurale, réhabilitation du patrimoine naturel et culturel ;

◆ Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) - 8,1 millions d'euros : aide à la création d'entreprise pour les jeunes pêcheurs, à la motorisation des navires, à la rénovation des ports de pêche, sites de débarquement, halles de criée et abris, investissements productifs en aquaculture, transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Concernant les enveloppes régionales, elles se sont montées à près de 859 millions de crédits. Citons :

◆ 527 millions d'euros de FEDER, dont le renforcement parasismique cité scolaire de Baimbridge, la modernisation et rénovation de l'éclairage public dans les communes, les investissements pour l'eau potable, la gestion des déchets ;

◆ 85 millions d'euros de FSE, dont les actions de formation professionnelle qui ont concerné 2500 stagiaires ;

◆ 174 millions d'euros de FEADER, dont la construction du barrage de Moreau, avec le stockage de près d'un million de mètres cubes d'eau pour irrigation agricole ;

◆ 8,1 millions d'euros de FEAMP, dont l'accompagnement des ports de pêche à hauteur de 3,2 millions.

La Collectivité régionale gère également le programme Interreg Caraïbes, conjointement avec les partenaires européens et non européens de la zone caribéenne. Ce sont 64,3 millions d'euros qui ont permis de financer des projets structurants, parmi lesquels Paire-Caribsky pour le développement du trafic aérien régional inter-îles.

TRIBUNE DU GROUPE «PÉYI GWADLOUP»

L'élection régionale a livré son verdict le 27 juin 2021 : les électrices et électeurs de Guadeloupe ont reconduit le président sortant Ary CHALUS et sa majorité au terme d'un scrutin marqué cependant par une très forte abstention supérieure à 63%. Ils ont également confié aux élus de la liste « Péyi Gwadloup » la mission d'incarner au sein de l'assemblée régionale une minorité à la fois constructive et vigilante, portant les valeurs et les idées défendues pendant la campagne électorale comme la justice sociale, le rééquilibrage territorial, la priorité donnée à la jeunesse, à l'éducation, à la formation, la défense des services publics, la transition écologique ou encore la recherche d'une plus grande efficacité des politiques publiques régionales.

Le groupe « Péyi Gwadloup » s'est donc constitué avec sept élus régionaux : son président Bernard GUILLAUME, ses porte-parole Sylvie CHAMMOUGON ANNO et Loïc MARTOL et ses membres Hilaire BRUDEY, Victorin LUREL, Magaly MARCIN et Marcelle PIERROT pour faire entendre la voix de ceux qui pensent que la Région Guadeloupe peut et doit faire mieux alors que notre archipel traverse depuis maintenant deux ans une crise sanitaire de grande ampleur avec de graves conséquences économiques, sociales et sociétales.

Bien sûr, face à la pandémie, comme l'ensemble des collectivités de Guadeloupe, la collectivité régionale n'est pas restée inerte en intervenant, notamment au côté de l'Etat en soutien aux entreprises guadeloupéennes lourdement touchées par le ralentissement économique des différents confinements que nous avons subis. Mais, la crise sanitaire a été le révélateur de la persistance des dysfonctionnements des politiques publiques que la majorité en place depuis décembre 2015 n'a pas suffisamment pris à bras le corps durant sa première mandature.

L'état calamiteux de nos services publics essentiels (eau, assainissement, transports, déchets) demeure une triste réalité qu'il est plus qu'urgent de corriger au-delà des discours. Le plan d'urgence en eau potable initié en 2018 avec l'ensemble des collectivités n'est toujours pas achevé et plusieurs zones du territoire continuent d'être affectées par des pénuries d'eau. La création du syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement - hélas imposée depuis Paris - est certes une avancée, mais des inquiétudes subsistent sur sa capacité à financer son fonctionnement par un recouvrement efficace des factures. Les déchèteries ont également pris beaucoup de retard, tout comme certaines actions dites emblématiques (les bouteilles consignées par exemple). Quant aux transports, également compétence régionale depuis 2017 comme les

déchets, l'annonce il y a un an de la création d'une agence régionale chargée d'améliorer le service aux usagers sur tout le territoire tarde à se concrétiser. En dehors de l'agglomération pointoise, la Guadeloupe ne dispose donc toujours pas d'un réseau de transports collectifs en mesure d'offrir une alternative écologique et économique au moment où les prix des carburants flambent.

Ainsi, à l'aube d'un nouveau mandat, le défi qui est devant la majorité régionale est immense. Nous ferons tout pour encourager l'exécutif à tenir ses engagements. Ceux de 2015 restés en suspens, comme ceux de 2021. Nous le ferons en ayant le souci constant de nous préoccuper de la situation financière de notre collectivité et de sa capacité à mener de front tous les chantiers ouverts. L'examen du dernier compte administratif, le 11 mars 2022, a montré que la Région n'était pas parvenue à exécuter près d'un tiers de son ambitieux programme d'investissement et d'équipement annoncé au budget 2021. Il a également mis en lumière une Région aux dépenses de fonctionnement en forte augmentation, en particulier la masse salariale sous l'effet de recrutements trop nombreux ces dernières années. Des recettes menacent de se réduire (dotations d'Etat, taxes sur les carburants, sur les cartes grises et sur les embarquements à l'aéroport) quand, dans le même temps, l'endettement atteint 447 millions d'euros, tout proche des seuils d'alerte.

Face à ces constats, les élus « Péyi Gwadloup » n'ont pu qu'inviter la majorité régionale à corriger la trajectoire budgétaire et financière après deux années particulièrement dispendieuses qui correspondent, c'est flagrant, à deux années très électorales. « Se recentrer sur nos compétences, refondre le Plan Pluriannuel d'Investissements en le rendant plus réaliste, mieux cibler nos interventions, évaluer ces interventions et, surtout, en finir avec une pratique du saupoudrage », a ainsi plaidé la conseillère régionale Sylvie CHAMMOUGON ANNO dans son discours à la plénière.

Au moment où les tensions internationales entravent la reprise économique qui se dessinait et où leurs conséquences menacent clairement le pouvoir d'achat de nos compatriotes, les élus du groupe « Péyi Gwadloup » prendront en tout cas toute leur place dans la recherche et la mise en œuvre de solutions durables pour améliorer le quotidien des Guadeloupéens et préparer notre archipel aux grands défis de son avenir.

Bernard GUILLAUME
Président du groupe « Péyi Gwadloup »

LA RÉGION GUADELOUPE STRATÈGE EN 2022

Cette année, la Collectivité régionale entend concrétiser des axes forts pour reconquérir notre souveraineté économique, favoriser le bien-vivre et l'épanouissement des Guadeloupéens.

JEUNESSE

Le Plan Action Jeunesse (PAJ) à domicile consistera en différents stands d'information sur différents dispositifs comme les aides à la création d'entreprises, mais aussi des retours d'expérience ou encore des actions d'associations de quartiers.

La Région Guadeloupe s'est engagée pour le déploiement du service civique dans les communes pour la session 2021 – 2023 au bénéfice de 880 jeunes.

ECONOMIE

L'emploi tremplin s'adresse à toute entreprise ou association qui s'engage à embaucher un demandeur d'emploi en contrat à durée indéterminée (CDI). Au total, c'est un budget de 5,7 millions d'euros mobilisé par la Collectivité régionale autour de ce dispositif, afin de favoriser l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle des Guadeloupéens.

La Région Guadeloupe s'est engagée à garantir la modernisation de l'usine sucrière de Marie-Galante. La Collectivité et la Compagnie financière européenne de prises de participation (COFEPP) se sont accordées pour porter ensemble le projet de reconstruction de la structure.

Ainsi, la Région entrera au capital de la Société anonyme des Sucreries et Rhumeries de Marie-Galante.

L'objectif est clair : retrouver les niveaux de production dépassant les 100 000 tonnes de cannes, pour assurer durablement cette activité sur l'Ile de Marie-Galante.

Le concours Agreen Startup Guadeloupe, alliant innovation, agro-écologie, alimentation, agronomie et élevage pour préparer l'agriculture de demain, fera son retour en 2022.

CULTURE

La création d'un réseau/label « Art contemporain Guadeloupe » permettra de structurer les lieux et les acteurs de la diffusion de l'art contemporain en les rendant plus visibles et en facilitant la professionnalisation du secteur.

L'appel à projets « Art Dans la Ville » ou encore le fonds d'urgence aux artistes sont autant d'actions visant à soutenir les professionnels, structurer la filière et à rendre la culture accessible à tous.

La Région Guadeloupe a fait l'acquisition de la maison Akajaklyn de Jacqueline Cachemire-Thôle et Yves Thôle, à Besson au Gosier, afin de créer le Centre Régional des Musiques et Danses Traditionnelles.

Ce lieu d'expérimentation et de création montrera la vivacité et l'évolution constante de notre culture, et se situera à la croisée des besoins nécessaires de connaissance, d'enracinement et d'ouverture sur le monde.

LA RÉGION GUADELOUPE STRATÈGE EN 2022

SANTÉ

La Région Guadeloupe porte le projet Medecine Valley, doté d'un budget de plus de 50 millions d'euros pour accueillir, à proximité immédiate du futur CHU, la faculté de médecine de l'Université des Antilles.

Ce campus santé regroupera :

- la faculté de médecine Hyacinthe Bastaraud
- les écoles paramédicales
- les structures de recherche
- la structure chargée de la formation continue
- la restauration universitaire et l'hébergement.

En début d'année, a été annoncée la création du 2e cycle de formation des études de médecine aux Antilles pour la rentrée 2023.

Mi-mars 2022, a été posée la première pierre du nouveau Centre de Recherche & Développement du Centre d'imagerie moléculaire de la Guadeloupe (CIMGUA), en la présence de Marie-Luce Penchard, 2e vice-présidente de la Région Guadeloupe, et Corinne Petro, conseillère régionale.
Dans le cadre de son plan de relance, la Collectivité régionale, en tant qu'autorité de gestion des fonds européens, a alloué 3,2 millions d'euros au financement total de ce nouveau centre. Cette décision s'inscrit dans sa volonté afin de soutenir la mise en œuvre de projets structurants en matière de santé.

PROJETS COMPOSANT LE CUS
JUIN 2021

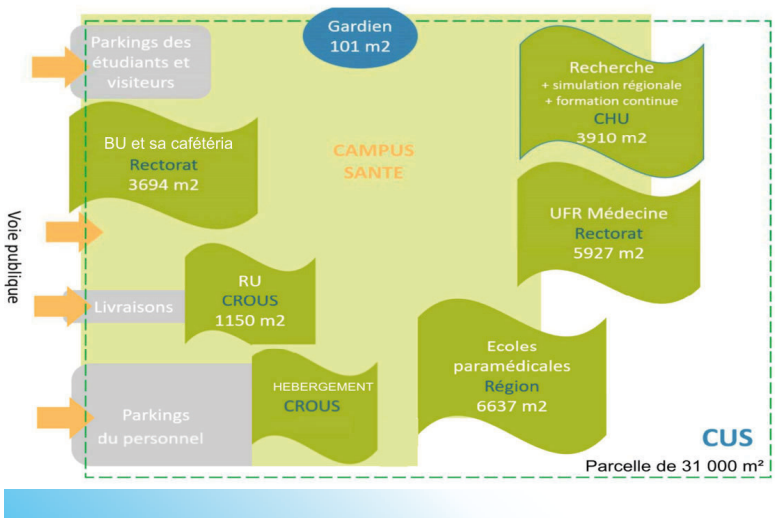

INFRASTRUCTURES

Afin de fournir aux Guadeloupéens les outils pouvant contribuer à améliorer leur cadre de vie, la Collectivité régionale réalise la construction de huit déchèteries et une réhabilitation pour le compte des communautés d'agglomération du Nord Basse-Terre et du Grand Sud Caraïbes. Focus sur les chantiers de Baillif et de Bouillante.

La Région Guadeloupe poursuit ses chantiers pour que la Guadeloupe dispose d'équipements sportifs modernes. Elle a notamment inauguré le stade de Trois-Rivières en février 2022.

La Collectivité régionale a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1,5 million d'euros au Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de la Guadeloupe (SMGEAG), pour que celui-ci puisse couvrir ses charges.

Cette subvention est assortie d'un engagement du syndicat de poursuivre avec rigueur les travaux engagés en vue de réduire les charges d'exploitation, d'améliorer le taux de recouvrement des recettes, de poursuivre l'optimisation du service, de mettre en œuvre un plan de départs volontaires, afin de viser dans les meilleurs délais un retour à l'équilibre de la structure.
Par le versement de cette subvention, la Région Guadeloupe se mobilise pour faire cesser les tours d'eau et doter le territoire d'une structure économiquement viable.

Région Guadeloupe
www.regionguadeloupe.fr

Facebook : @RegionGuadeloupe
Twitter : @CRGuadeloupe
Instagram : @RegionGuadeloupe